

Séminaire

Descriptif et exigences

Enseignant-e :	A. Flückiger, po
N° :	5967
Titre du séminaire :	Droit et désobéissance civile
Maîtrises concernées :	MD, MDE, MDIE, MDP, MDCP
Semestre :	printemps 2026

Descriptif du séminaire :

Le point de départ de ce séminaire est la désobéissance civile, traditionnellement définie comme un acte public, non violent et accompli en conscience pour contester une norme jugée injuste. Le séminaire en examinera les manifestations et enjeux contemporains, tout en élargissant la réflexion au rôle plus général que joue la désobéissance dans l'évolution du droit.

Les mémoires pourront porter sur tous les domaines du droit, dans une perspective de droit suisse ou comparé. Par exemple en droit public : désobéissance civile et droits fondamentaux, clause de conscience en droit de la fonction publique ou médical, régularisation en droit des constructions, contrôle concret de constitutionnalité et désobéissance, (in)égalité dans l'illégalité, rôle de la proportionnalité, prohibition du formalisme excessif, désobéissance et droit fiscal (fraude, optimisation, régularisation), accommodement raisonnable, régularisation des sans-papier, « délit de solidarité », protection des lanceurs d'alerte, objection de conscience, droit de grève, désobéissance au droit international, droit de résistance à l'oppression. En droit pénal : état de nécessité ou motif honorable et désobéissance civile, amnistie pour des actes de désobéissance politique, utilisation de preuves obtenues illégalement, réhabilitation. En théorie et philosophie du droit : désobéissance civile et résistance civique, légitimité et légalité, interprétation contra legem, exceptions et dérogation, droit expérimental, désobéissance comme mécanisme d'évolution normative. Etc.

Pour d'autres exemples, v. - [« HORS NORME : L'APPORT DE LA DÉSOBÉISSANCE AU DROIT » - 27-28 juin 2024 - Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives - UNIGE](#)

Exigences :

- a) La fréquentation de votre séminaire exige-t-elle des prérequis ? Non
- b) Les étudiants sont-ils convoqués avant le début du semestre ? Non
- c) Existe-il une liste de sujets ? Oui
 - Si oui : Les étudiant-es peuvent proposer des sujets
- d) Quelles sont les diverses étapes et délais de reddition ?

Etapes	Délais de reddition
1. Séance introductive	Semaine 8 (16 – 22 février)
2. Séance II + choix du sujet	Semaine 9 (23 février – 1 ^{er} mars)
3. Séance III et suivantes (interventions externes possibles)	Semaines 10 à 13 (2 – 29 mars)
■ Remise du résumé du projet, plan et bibliographie	Semaine 12 (16 – 22 mars)
■ Remise d'un extrait de trois pages rédigées	Semaine 13 (23 – 29 mars)
■ Remise des projets de mémoire	Semaine 17 (20 – 26 avril)
Soutenance	Semaines 19 et 20 (4 – 17 mai)
■ Remise des mémoires définitifs	Semaine 23 (lundi 1 ^{er} juin 2026)

- e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version, avec des commentaires ? Non
Les règles formelles, notamment celles sur le plagiat, s'appliquent aussi au projet de mémoire. En outre, la qualité du projet de mémoire est prise en compte dans l'évaluation.
- f) Pour participer au séminaire, la connaissance passive d'une langue étrangère est-elle nécessaire ? Oui
➤ Si oui, laquelle ou lesquelles ? anglais / allemand (selon les thèmes)
- g) Des intervenant.es externes participent à votre séminaire ? Oui
- h) Modalités d'évaluation (5 points, participation ; 15 points, oral ; 80 points, écrit) :

Autres commentaires : La participation aux séances est obligatoire